

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat professionnel « Conduite et gestion de l'entreprise hippique »

Module :

MP6 : Travail du cheval

Objectif général du module :

Gérer le travail de différentes catégories de chevaux dans le respect des règles de sécurité et du bien-être animal

**Indications de contenus, commentaires,
recommandations pédagogiques**

Ce module participe à l'acquisition des capacités nécessaires au travail des différentes catégories de chevaux de sport, d'instruction, de loisir ou de course. Il comporte 2 parties :

- Une première partie déclinée de manière spécifique pour chaque secteur, est centrée sur l'acquisition des savoirs et savoir-faire portant sur la préparation physique du jeune cheval et du cheval d'âge, l'estimation de leur potentiel et la gestion de leur carrière.
- Une seconde partie commune aux secteurs des activités équestres et des courses est centrée sur l'acquisition des savoirs et savoir-faire portant sur la vérification du niveau d'éducation du jeune cheval, l'organisation et la réalisation du débouillage et la mise en condition du poulain.

Pour pouvoir tenir compte de la spécificité de ce module orienté surtout vers l'acquisition de savoir-faire pratiques, la mise en œuvre doit :

- Avoir pour support une cavalerie adaptée à la discipline comportant des chevaux de tous les stades de la mise en valeur ;
- Avoir des installations adaptées et spécifiques à la discipline pour chaque étape de la mise en valeur ;
- Utiliser des équipements de sécurité agréés ;
- Se traduire par des activités pédagogiques diversifiées dans lesquelles les observations sur le terrain, l'organisation et la réalisation d'activités dans l'établissement et en milieu professionnel en étroite relation avec les divers partenaires de la filière ;
- S'articuler avec les séquences en milieu professionnel.

L'ensemble du module devra être conduit en lien avec l'objectif 2 du module MP4.

Les connaissances relatives aux fonctions sensorielles et aux caractéristiques comportementales du cheval, doivent contribuer à la conduite des opérations d'éducation, de débouillage et de travail dans le respect du bien être animal.

Objectif 1 - Organiser et réaliser le travail des équidés

Objectif 1 A - Organiser et réaliser le travail des équidés de sport et de loisirs

Cet objectif est spécifique au secteur des activités équestres et a pour support le travail du jeune cheval et du cheval d'âge.

Dans la continuité de la classe de seconde, l'objectif 1.1. est destiné à poursuivre la formation du cavalier à la fois pour atteindre le niveau requis pour entrer en formation BP JEPS spécialité « Activités équestres », mention « Équitation » et pour réaliser le travail du cheval.

Bien que mis en œuvre en début de classe de première, cet objectif « de maîtrise » a une portée générale et la formation du cavalier doit se poursuivre tout au long des deux années de baccalauréat professionnel.

Les objectifs 1.2., 1.3. et 1.4. sont centrés sur le travail du cheval et la gestion de sa carrière.

L'objectif 1.5. est centré sur la gestion et l'organisation du transport.

Les séances de travail sont précédées d'un rappel des consignes de sécurité à mettre en œuvre tant pour les cavaliers que pour les chevaux. On veille à l'équipement du cavalier (casque et protection de dos aux normes en vigueur, habits et chaussures de sécurité si besoin...) ainsi qu'à l'adéquation des installations.

L'enseignement doit se faire dans le respect de la relation homme-cheval.

On veille notamment à sensibiliser les élèves à la notion du travail du cheval « juste » dans l'impulsion, le calme, la rectitude, l'équilibre, la cadence, la symétrie et les différentes attitudes.

Objectif 1.1 - Améliorer son efficacité équestre dans la perspective du travail du cheval

1.1.1 - Améliorer l'efficacité du cavalier dans le travail sur le plat, à l'obstacle et à l'extérieur

Mots clés : Détente et échauffement du cheval en vue d'une utilisation extérieure, utilisation des éperons et de la bride, les enrênements, les embouchures, assouplissements latéraux et longitudinaux, contre-incurvation, contre-galop, transition en sautant une allure, barres au sol et de réglage, contrat de foulée, profil et nature d'obstacle fixe et mobile, train, tracé, biais, terrain varié, trotting, canter, combinaison simple, conduite sur front étroit.

L'enseignant veille à l'acquisition progressive de l'autonomie de l'apprenant dans le travail du cheval tout en respectant les consignes.

On passe progressivement d'un travail collectif à un travail individuel conduisant à l'autonomie.

Les apprenants doivent développer leurs habiletés dans les capacités suivantes :

- Sur le plat,
- Améliorer son équilibre assis, aux trois allures et lors des transitions (dans l'allure et d'une allure à une autre),
- Contrôler la cadence de chaque allure,
- S'arrêter à partir du trot,
- Reculer de quelques pas,
- Contrôler la rectitude de sa monture, au trot, en ligne droite,
- Déplacer sa monture latéralement en le gardant droit et du côté convexe au pas et au trot,
- Faire varier les amplitudes du trot et du galop,
- Enchaîner des courbes larges et inverses, au galop, en conservant le même pied.

A l'obstacle et/ou en terrain varié :

- Adapter son équilibre lors d'un enchaînement de sauts,
- Maintenir une cadence, au galop, en enchaînant des sauts,
- Conduire, au galop, en enchaînant des sauts rapprochés,
- Conduire sur un tracé précis et choisi pour enchaîner les sauts.

1.1.2 - Améliorer l'efficacité du cavalier dans le travail à pied en longe et initier au travail aux longues rênes et en liberté

Mots clés : Positionnement, utilisation du langage, tenue et utilisation du matériel, des équipements et des installations, réglage et utilisation des enrênements et des dispositifs, travail en cercle, travail en ligne droite, travail à l'obstacle.

L'enseignant introduit le travail aux longues rênes et en liberté. L'accent doit être mis sur les règles de sécurité propres à chacune de ces activités.

Il veille à l'acquisition progressive de l'autonomie de l'apprenant dans le travail du cheval tout en respectant les consignes.

1.1.3 - Analyser une séance de travail

Mots clés : Analyse, compte-rendu, suite à donner, maîtrise du vocabulaire technique, responsabilité cavalier - cheval.

L'enseignant veille à fournir des outils permettant d'améliorer le ressenti de l'apprenant concernant son propre travail et celui du cheval, ainsi que la capacité à rendre compte avec un vocabulaire professionnel adapté. Il convient d'utiliser des mises en situations professionnelles pertinentes.

Objectif 1.2 - Effectuer le bilan du cheval afin d'établir un programme de travail

Mots clés : bilan physiologique, sanitaire, éducatif, tempérament, dressage, à pied, monté, sur le plat, à l'obstacle

L'enseignant fournit des outils permettant d'évaluer un équidé sur le plan statique et dynamique, à pied ou monté. Des grilles d'observations critériées peuvent servir de support.

Objectif 1.3 - Réaliser la préparation physique et l'amélioration technique des équidés

Cet objectif doit tenir compte de la notion relation homme-cheval. Il doit permettre de progresser vers l'autonomie du cavalier dans la mise en œuvre du travail du cheval.

Il faut dans cet objectif, prendre appui sur l'objectif 1.1., notamment 1.1.3 de ce module.

1.3.1 - Réaliser la mise en condition du cheval

Mots clés : Mise en souffle, mise en muscles, aux trois allures.

L'enseignant veille à mettre en évidence le choix des exercices en relation avec l'âge du cheval, son niveau technique, ses capacités et les objectifs de valorisation.

1.3.2 - Utiliser des dispositifs

Mots clés : Choix adapté, utilisation des barres au sol et des cavaletti, des lignes de gymnastique, travail monté, en longe et en liberté.

L'enseignant fournit des outils permettant d'améliorer la locomotion, le geste technique et le fonctionnement du cheval.

1.3.3 - Améliorer le cheval sur le plat et à l'obstacle

Mots clés : Gymnastique, impulsion, rectitude, mise sur la main, harmonie musculaire, équilibre, souplesse, locomotion, soumission, mécanisation, individualisation, alternance des exercices, dosage effort-récupération.

L'enseignant s'attache à développer la capacité de l'apprenant à s'adapter en temps réel en fonction des situations rencontrées lors du travail du cheval.

Cet objectif est centré sur l'amélioration de la locomotion et de la disponibilité du cheval, afin de le rendre plus facile d'utilisation.

Objectif 1.4 - Concevoir un plan de travail d'un cheval adapté à son utilisation

1.4.1 - Définir les objectifs d'utilisation

Mots clés : Activités, niveau d'utilisation, court terme, long terme, valorisation, commercialisation, formation, exploitation.

A partir d'études de cas, l'enseignant s'attache à mettre en relation les choix stratégiques de l'entreprise et les objectifs d'utilisation de l'équidé avec en prenant en compte son potentiel.

1.4.2 - Utiliser la réglementation des épreuves d'élevage, de valorisation, de loisirs et sportives

Mots clés : Règlements fédéraux, règlements SHF, règlements d'élevage, engagements.

L'enseignant aborde l'esprit propre à chaque règlement. Il présente les organismes et les moyens d'obtenir chaque règlement ainsi que leur mise à jour.

1.4.3 - Élaborer un programme de travail

Mots clés : Échelle de temps, préparation d'une échéance, récupération, travail d'entretien, travail d'hiver, en cours de saison, à la semaine, au mois, intégrité physique et mentale.

L'enseignant utilise des programmes pré-établis dans les structures supports, et invite les apprenants à construire des programmes de travail à partir d'objectifs définis, à l'aide d'exemples basés sur des situations en milieu professionnel.

1.4.4 - Prendre en compte le cadre contractuel adapté à chaque modalité de l'utilisation du cheval

Mots clés : Responsabilité, législation en vigueur, contrat, mise en exploitation, vente, dépôt-vente, pension.

Cet aspect est traité en lien avec le MP3 qui aborde ces notions dans l'objectif 4.

L'enseignant doit amener l'apprenant à choisir le type de contrat en fonction des volontés du propriétaire et des capacités du cheval.

L'enseignant aborde la logique propre à chaque contrat. Il communique sur les organismes et les moyens d'obtenir chaque contrat ainsi que leur mise à jour. L'enseignement peut s'appuyer sur des contrats types et les jurisprudences.

Objectif 1.5 - Transporter des équidés en respectant la réglementation

1.5.1 - Présenter les principales dispositions de la réglementation du transport des animaux vivants

Mots clés : Voyage à but lucratif, qualification du convoyeur, autorisation de transport, aptitude au voyage des animaux, conformité et aménagement du véhicule, densité de chargement, conditions d'ambiance, nettoyage, désinfection, documents d'accompagnement et carnet de route, voyage de longue durée et dispositions spécifiques.

Commenter ces dispositions et expliquer les démarches à entreprendre pour réaliser le transport et le convoyage des chevaux en respectant la réglementation.

Mettre en évidence les responsabilités du convoyeur et les risques encourus. La partie relative à la réglementation du transport des équidés peut donner lieu à une intervention d'un représentant de la direction départementale de la protection des populations.

1.5.2 - Organiser le transport et assurer le convoyage

Mots clés : Préparation du voyage, embarquement, surveillance et soins d'urgence pendant le transport, débarquement, tenue des documents d'accompagnement.

Cet objectif a une portée plus opérationnelle, il donne lieu à des études de cas et des TP portant sur :

- Préparation du voyage : conformité et aménagement du véhicule en vérifiant que celui-ci respecte le code de la route (lien avec MP 7) et garantit le bien-être des chevaux transportés, préparation du matériel, de l'alimentation ...
- Préparation des chevaux au transport et réalisation de l'embarquement ; vérification aptitude au voyage, pose des protections ...
- Surveillance pendant le transport et interventions d'urgence ; insister sur l'impact du comportement du convoyeur et des conditions de transport sur l'état de stress de l'animal.
- Débarquement des chevaux.
- Utilisation des équipements spécifiques des véhicules en cas de voyage de longue durée : système de navigation, système de contrôle des paramètres d'ambiance.
- Nettoyage et désinfection.
- Préparation et tenue des documents d'accompagnement, établissement du plan de marche (voyage de longue durée)...

Insister sur le respect des règles de sécurité lors de la réalisation des différentes opérations.

Les séquences en milieu professionnel participent à l'atteinte de cet objectif.

Objectif 1 B - Réaliser l'entraînement du cheval de course

Cet objectif est spécifique au secteur des courses et a pour support le travail du jeune cheval et du cheval d'âge. Il s'appuie sur les acquis de la seconde professionnelle. Il faut insister sur les différentes démarches auprès des sociétés de courses. L'étude du Code des Courses est indispensable en relation avec les différents objectifs du module.

Objectif 1.1 - Améliorer son efficacité équestre dans la perspective du travail du cheval

Mots clefs : Travail à pied, travail à cheval.

L'enseignement a pour but de perfectionner les pratiques abordées en seconde professionnelle en vue du passage de la capacité équestre professionnelle de niveau 1 (CEP1) et d'acquérir des pratiques nécessaires lors de la mise en valeur :

- Présenter un cheval en main en vue d'une vente ou d'un concours (toiletage inclus),
- Travailler un cheval à la longe et aux longues rênes (trot),
- Aborder le travail du cheval en liberté en fonction de la discipline,
- Avoir le niveau de tonicité suffisant (en relation avec le MG3) et la maîtrise des aides.

Objectif 1.2 - Appliquer les principes d'un processus d'entraînement

Mots clefs : Entraînement, phases, moyens, organisation.

L'enseignement met l'accent sur l'adéquation entre entraînement et caractéristiques des chevaux. Les apprenants doivent :

- Mettre en relation le choix d'un processus d'entraînement et les caractéristiques des chevaux,
- Identifier les différentes phases d'un processus d'entraînement (travail de fond, travail de vitesse, récupération),
- Expliquer un programme type, sur une journée, une semaine, un mois, une saison,
- Expliquer l'intérêt du suivi médico-sportif, présenter les différents moyens et les utiliser (MP4),
- Être sensibilisé aux méthodes d'entraînement étrangères et réfléchir sur ce qu'elles peuvent apporter.

Objectif 1.3 - Organiser et réaliser le pré-entraînement

1.3.1 - Organiser et réaliser une séance de mise en condition

Mots clés : Mise en souffle, mise en muscle, allures, attitudes, matériel, ferrures.

L'enseignant doit amener l'apprenant à :

- Organiser et réaliser une séance de pré entraînement en dosant l'effort pour arriver à une mise en condition progressive,
- Juger régulièrement l'état du cheval afin d'adapter l'effort et le programme en vue de l'objectif défini par la discipline,
- Adapter le matériel pour améliorer l'attitude et les allures.

L'enseignant doit insister sur l'importance de la préparation du cheval dans son devenir sportif.

1.3.2 - Assurer le suivi technique des chevaux

Mots clés : Suivi alimentaire, suivi sanitaire, suivi des aplombs et de la ferrure.

Le suivi technique est essentiel dans la réussite du pré-entraînement : c'est pourquoi, il faut souligner l'importance de :

- La vérification et de l'adaptation des rations aux besoins.
- Le respect du calendrier de prophylaxie et des règles sanitaires.
- La vérification régulière des aplombs et de la ferrure.

A traiter en relation avec le module MP 5 : Gestion d'une cavalerie.

1.3.3 - Commenter un programme de pré-entraînement

Mots clés : Programme, pré-entraînement.

L'enseignant utilise le vécu en entreprise des apprenants pour définir et décrire le pré-entraînement.

Objectif 1.4 - Organiser et réaliser l'entraînement

Le travail de mise au point du cheval lors du pré-entraînement se poursuit au cours de l'entraînement.

1.4.1 - Décrire les différentes méthodes d'entraînement

Mots clés : Méthodes, entraînement, fond, vitesse, obstacle.

L'enseignant utilise le vécu en entreprise des apprenants pour définir, décrire l'entraînement et identifier les différentes méthodes. Il faut aborder l'influence d'autres disciplines et des techniques étrangères

Les apprenants doivent être capables de :

- Présenter les méthodes d'entraînement et leurs conditions d'application.
- Identifier les intérêts et limites de chaque méthode.

1.4.2 - Choisir un programme d'entraînement adapté à un cheval et aux objectifs fixés

Mots clés : Programme d'entraînement, critères de choix.

L'enseignant organise des TD portant sur le choix d'un programme d'entraînement adapté à un cheval et aux objectifs fixés.

1.4.3 - Réaliser différents types de séances d'entraînement

Mots clés : Échauffement, fond, vitesse, obstacle, récupération, suivi, bilan, sous et surentraînement.

L'enseignant s'attache plus particulièrement à ce que l'apprenant :

- Organise et réalise différents types de séances d'entraînement (fond, vitesse ou obstacle) en fonction du degré de préparation du cheval,
- Apprécie l'intégrité physique et mentale du cheval,
- Reconnaît les signes de sous ou surentraînement,
- Utilise les instruments de mesure : stéthoscope, chronomètre, GPS, cardiofréquencemètre,
- Maîtrise la vitesse en utilisant des instruments de mesure,
- Effectue une récupération active après une séance d'entraînement,
- Interprète et utilise les résultats d'analyse de sang, de test à l'effort et en tient compte dans le programme d'entraînement, (faire le lien avec le MP4 Objectif 2.3),
- Estime le degré de préparation du cheval en vue de le qualifier ou de le faire courir.

Les bilans réguliers effectués lors de l'entraînement, par observation des chevaux et utilisation d'instruments de mesure, doivent permettre d'éviter un sous ou surentraînement.

S'appuyer sur le module MP 4 pour réaliser des exercices d'interprétation de résultats sur les indicateurs de forme et faire le lien avec la conduite de l'entraînement.

1.4.4 - Prendre un départ

Mots clés : Boîtes, élastiques ; autostart, cellules photoélectriques.

Les apprenants doivent être capables de prendre un départ dans les différentes situations de courses : boîte et élastique (galop) ou départ volter et autostart (trot). Ils peuvent être amenés à former un cheval à prendre un départ.

Objectif 1.5 - Assurer le suivi technique des chevaux à l'entraînement

Mots clés : Mise au point alimentaire, sanitaire, du matériel et de la ferrure.

Le suivi technique est essentiel pour optimiser la performance, pour cela l'apprenant doit être capable de :

- Ajuster les rations aux besoins en fonction de l'état, de l'intensité du travail, des performances, des analyses d'aliments, de fourrages, et des analyses sanguines,
 - Respecter le calendrier de prophylaxie et des règles sanitaires,
 - Raisonner et choisir le matériel et la ferrure,
 - Se donner dans le quotidien les moyens pour optimiser la forme physique de l'athlète (massage, hydrothérapie, ostéopathie, dentisterie, test à l'effort, analyses...)
- A traiter en relation avec le module MP 5 : Gestion d'une cavalerie.

Objectif 1.6 - Gérer les engagements

Mots clés : Règlements, code des courses, BO, règles d'engagement.

L'enseignant aborde ces sujets sous forme de TD, afin que l'apprenant puisse :

- Citer les différentes catégories de courses.
- Définir et citer les différentes conditions de courses.
- Appliquer le code des courses.
- Utiliser le BO quelque soit sa forme: rechercher une information, engager, déclarer.
- Expliquer la démarche à réaliser pour engager et déclarer un cheval dans une épreuve.
- Définir et décrire les qualifications (trot).
- Calculer le poids porté (galop) ou le recul (trot) en fonction des conditions de course.

Objectif 1.7 - Raisonner le choix des différents modes de gestion de la carrière du cheval et leur cadre contractuel

Mots clés : Sélection, vente, visite d'achat, contrats de vente, stratégie de carrière, mise en exploitation.

L'enseignant traite cet objectif à l'aide d'étude de cas concrets. Le bilan des performances et du comportement du cheval permet de prendre des décisions quant à sa carrière. Pour cela l'apprenant, doit :

- Maîtriser les règles générales de ventes (différentes modalités et contrats de vente, visite d'achat),
- Choisir le type de vente le plus approprié compte tenu de la réglementation correspondante,
- Raisonner une stratégie de carrière et organiser l'alternance travail/repos,
- Choisir et négocier un contrat adapté aux objectifs du propriétaire et aux capacités du cheval (location, pension, association).

A mettre en relation avec le MP2 et MP5.

Objectif 1.8 - Transporter les chevaux en respectant la réglementation

1.8.1 - Présenter les principales dispositions de la réglementation du transport des animaux vivants

Mots clés : Voyage à but lucratif, qualification du convoyeur, autorisation de transport, aptitude au voyage des animaux, conformité et aménagement du véhicule, densité de chargement, conditions d'ambiance, nettoyage, désinfection, documents d'accompagnement et carnet de route , voyage de longue durée et dispositions spécifiques .

Commenter ces dispositions et expliquer les démarches à entreprendre pour réaliser le transport et le convoyage des chevaux en respectant la réglementation.

Mettre en évidence les responsabilités du convoyeur et les risques encourus. La partie relative à la réglementation du transport des équidés peut donner lieu à une intervention d'un représentant de la direction départementale de la protection des populations.

1.8.2 - Organiser le transport et assurer le convoyage

Mots clés : Préparation du voyage, embarquement, surveillance et soins d'urgence pendant le transport, débarquement, tenue des documents d'accompagnement.

Cet objectif a une portée plus opérationnelle, il donne lieu à des études de cas et des TP portant sur :

- Préparation du voyage ; conformité et aménagement du véhicule en vérifiant que celui-ci respecte le code de la route (lien avec MP 7) et garantit le bien-être des chevaux transportés, préparation du matériel, de l'alimentation ...
- Préparation des chevaux au transport et réalisation de l'embarquement ; vérification aptitude au voyage, pose des protections ...
- Surveillance pendant le transport et interventions d'urgence ; insister sur l'impact du comportement du convoyeur et des conditions de transport sur l'état de stress de l'animal.
- Débarquement des chevaux,
- Utilisation des équipements spécifiques des véhicules en cas de voyage de longue durée : système de navigation, système de contrôle des paramètres d'ambiance,
- Nettoyage et désinfection,
- Préparation et tenue des documents d'accompagnement, établissement du plan de marche (voyage de longue durée)...

Insister sur le respect des règles de sécurité lors de la réalisation des différentes opérations.

Les séquences en milieu professionnel participent à l'atteinte de cet objectif.

Objectif 1.9 - Participer aux courses

1.9.1 - Accompagner un cheval aux courses

Mots clefs : Démarches, préparation, finition.

L'accent doit être mis sur le fait que l'apprenant doit acquérir les différents automatismes lors de l'accompagnement d'un cheval aux courses.

1.9.2 - Analyser la course: avant, pendant, après

Mots clefs : Reconnaissance, tactiques de courses, parcours, analyse, récupération.

L'apprenant peut avoir l'opportunité de participer à la course. Dans tous les cas il doit :

- Faire la reconnaissance du parcours et apprécier le terrain,
- Comprendre les instructions et les appliquer,
- Analyser la course : conditions de course, performance du cheval, du jockey ou du driver, résultat de la course,
- Apprécier la récupération après la course,
- Établir le programme à suivre au vu du résultat.

Objectif 2 - Réaliser l'éducation d'un poulain

Cet objectif est commun aux secteurs d'activités équestres et aux courses

La sécurité reste une priorité au sein de toutes les manipulations. L'enseignant doit mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la pratique de cette activité dans des conditions optimales de sécurité.

Cet objectif s'appuie sur les bases acquises en seconde professionnelle.

Objectif 2.1 - Réaliser un bilan éducatif et sanitaire d'un poulain en vue d'établir un programme de soins et de débouillage cohérent

Mots clés : Comportement, approche, contention, état sanitaire, intégrité de l'appareil locomoteur.

L'enseignant forme les apprenants à :

- Utiliser les moyens de contention nécessaires pour réaliser les bilans,
- Réaliser un ensemble de tests permettant d'évaluer le niveau éducatif du poulain,
- Réaliser un ensemble d'examen permettant d'évaluer l'état sanitaire et l'intégrité de l'appareil locomoteur.

Objectif 2.2 - Organiser le débouillage dans le respect des règles de sécurité

2.2.1 - Proposer un programme de débouillage adapté au poulain monté et/ ou attelé

Mots clés : Débouillage, progression, étapes, différentes méthodes.

Le programme de débouillage s'appuie sur le bilan de l'évaluation préalable.

- Définir le débouillage,
- Décrire les différentes étapes du débouillage,
- Concevoir un programme de débouillage adapté.

2.2.2. - Organiser le lieu de travail pour réaliser le débouillage en sécurité

Mots clés : Lieu de travail, matériel de débouillage, équipement de sécurité.

L'organisation et les choix sont à réaliser pour chaque séance en fonction du type de travail; ils portent sur :

- Le choix et la sécurisation du poste de travail,
- Le choix des équipements de protection individuelle (EPI),
- Le choix et la mise en place du matériel nécessaire.

2.2.3 - Débarrasser le poulain

Mots clés : Éducation à pied (en main, en longe et/ou aux longues rênes et/ou en liberté), éducation montée et/ou attelé, éducation à l'embarquement, équipe.

L'enseignant doit mettre en œuvre un enseignement adapté pour les objectifs suivants :

- Travailler en équipe,
- Faire accepter au poulain le matériel adapté en fonction de la discipline,
- Apprendre au poulain à respecter les aides,
- Apprendre au poulain à embarquer, débarquer.

Adapter le programme en fonction des réactions et des progrès observés, en s'assurant que chacune des étapes soient acquises. L'ensemble de cette éducation doit se faire dans le calme et sans brutalité. Il est fondamental que le débarrassage soit réalisé dans le respect de la sécurité des apprenants et du poulain. On recherche à chaque étape confiance et respect de l'animal.

Dans la conduite de chaque séance il faut insister sur la maîtrise de soi, la progression, la durée et les codes de communication.

2.2.4 - Assurer le suivi technique du poulain

Mots clés : Suivi alimentaire, suivi sanitaire, suivi des aplombs, de la ferrure, des dents.

A faire en lien avec le MP5

Le suivi technique est essentiel dans la réussite du débarrassage ; c'est pourquoi, il faut souligner l'importance de :

- La vérification et de l'adaptation des rations aux besoins,
- Le respect du calendrier de prophylaxie et des règles sanitaires,
- La rectification des aplombs, ainsi que de l'adaptation de la ferrure.

2.2.5 - Établir un bilan du débarrassage

Mots clés : Résultats, perspectives d'avenir.

Le bilan porte à la fois sur le déroulement du débarrassage et le résultat obtenu: l'état de santé, la confiance, le comportement monté ou attelé, l'attitude et la locomotion.

Il a pour support un document de suivi du débarrassage tenu par les apprenants.

Il doit permettre d'évaluer les perspectives d'avenir du poulain à l'issue du débarrassage.

Le travail réalisé par les apprenants peut être valorisé par la présentation des poulains aux éleveurs, propriétaires ou dans les différents concours d'élevage.

Les apprenants doivent être capables de :

- Juger et rendre compte des résultats : confiance, attitude, locomotion,
- Évaluer les perspectives d'avenir du poulain,
- Envisager le programme de mise en valeur à venir.

Objectif 2.3 - Comparer différentes pratiques de débarrassage

Mots clés : Méthodes, approches alternatives.

L'intérêt de cet objectif est d'enrichir ses connaissances pour adapter ses pratiques.

A partir des expériences vécues en établissements et en entreprises, il s'agit de faire une approche comparative des différentes méthodes de débarrassage : principes, intérêts, limites. A titre d'illustration, des démonstrations, des visites peuvent être organisées.

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Équitation

- Encyclopédie du cheval (amiwa publishing)
- Guide juridique du cheval, G Chaumanet (Maloine)
- Les peurs en équitation, comment les maîtriser (Agence Cheval de France)
- les grand maîtres expliqués, Baucher (Belin)
- Équitation et droit, Patrick de Chesse
- Équitation éthologique (Belin)
- Équitation académique, Général DECARPENTRY (Lavauzelle)
- Équitation, manuel de l'enseignant, Catherine ANCELET (amphora)
- Méthode d'équitation d'un champion olympique, Michel ROBERT
- Mécanique équestre et équitation, Pierre PRADIER (Belin)
- Le travail d'obstacle par la méthode naturelle, Anthony PAALMAN (Maloine)
- Mécanique équestre et obstacle, Pierre PRADIER (Belin)
- Concours complet d'équitation, Patrick Galloux (Maloine)
- Médecine du sport (Médisor)
- Comprendre et influencer la personnalité de son cheval (Vigot)

Courses

- Si le trot m'était conté, Marlene Marcos / Martine Della Rocca
- Le doping du cheval de course, Dr Claude Caillère (Vetbooks)
- L'installation de l'entraîneur de chevaux de courses (Belin)
- Note aux entraîneurs (Cheval Français)
- Le grand livre des courses (Emmanuel Roussel)
- Comportement et posture (Haras Nationaux)
- Le livre d'or des courses (Maximilien Elgé)

Revue et périodiques

- Fiches techniques des Haras Nationaux
- Equ'Idées (Haras Nationaux)
- Province courses
- Bulletin du Cheval Français
- Cheval santé
- Trot Infos
- Le Turf
- Of Course
- All about trotteur français